

FREN3412 Morphologie du français

Hiver 2021

Département de français

Carleton University

Professeur

Salvio Digesto

Email

salvio.digesto@carleton.ca

Heures de consultation

Sur rendez-vous

Informations générales

Modalité d'enseignement

Le cours est offert à distance en mode **ASYNCHRONE**. Chaque semaine le professeur publiera une ou plusieurs vidéos sur cuLearn. Veuillez consulter la page cuLearn du cours pour accéder aux enregistrements.

Horaire officiel du cours

Mercredi et vendredi, de 11h30 à 13h

Prérequis

FREN 2401 ou la permission du département.

Description et objectifs du cours

Description

Étude du système morphologique du français moderne (dérivation, composition, flexion) et de ses relations avec la syntaxe et la phonologie ; notions théoriques dérivées de l'analyse de données spécifiques. Une attention particulière sera portée aux méthodes d'analyse et de classification des mots complexes, ainsi qu'à l'établissement des propriétés (syntaxiques, sémantiques) des morphèmes et des structures.

Programme et objectifs d'apprentissage

- Identifier les notions de base de la structure des mots
- Établir les différences entre les mots et les lexèmes
- Étudier la relation entre la morphologie et la phonologie
- Identifier et décrire les unités signifiantes, selon leur structure, fonction, et distribution
- Définir la dérivation et démontrer son importance pour le lexique
- Définir la composition et démontrer les différences avec la dérivation
- Étudier la productivité morphologique
- Étudier la flexion et montrer les différences avec la dérivation

- Étudier comment élucider des problèmes morphologiques et procéder à une analyse morphologique
- Dans le contexte bilingue français/anglais au Canada, étudier l'intégration morphologique des emprunts anglais dans la langue française
- Être en mesure d'interagir avec la littérature sur la morphologie du français
- Être en mesure de décrire le système morphologique du français et celui d'autres langues

Méthodes d'évaluation

Évaluation	Date	Pondération
Devoir 1	7 février*	10%
Examen de mi-session	24 février†	20%
Devoir 2	7 mars*	10%
Devoir 3	21 mars*	10%
Travail d'analyse et de synthèse	5 avril*	15%
Examen final	À déterminer	35%

* Vous aurez jusqu'à minuit pour soumettre votre devoir. Tout devoir soumis en retard ne sera pas accepté et engendrera la note de zéro (0).

† L'épreuve aura lieu mercredi 24 février de 11h30 à 13h, durant l'horaire officiel du cours.

Matériel d'apprentissage / Ressources

Manuel et bibliographie

Il n'y a pas de manuel à acheter. Toutes les ressources pertinentes seront accessibles à partir de cuLearn. Les sources principales seront les suivantes :

- Béchade, Hervé-D. (1992). *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiéma. (2001). *Phonologie et morphologie du français*. Montréal, Fides.
- Gardes Tamine, Joëlle. (2018). *La grammaire: 1. Phonologie, morphologie, lexicologie* (5^e édition). Paris, Armand Colin.
- Huot, Hélène. (2005). *La morphologie : forme et sens des mots du français*. Paris, Armand Colin.
- Léon, Pierre et Parth Bhatt. (2017). *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique* (4^e édition). Toronto, Canadian Scholars Press
- Moeschler, Jacques et Antoine Auchlin. (2005). *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris, Armand Colin.
- Polguère, Alain. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale: Notions fondamentales*. Presses de l'Université de Montréal

Informations additionnelles

Consignes générales

- C'est la responsabilité de l'étudiant(e) de consulter régulièrement le site du cours sur le campus virtuel pour tout nouveau document ou nouvelles informations.
- L'étudiant a la responsabilité de connaître les dates des évaluations.
- L'étudiant a la responsabilité de lire le plan de cours et de connaître les règlements scolaires.
- Il n'y a pas de rattrapage pour les évaluations de ce cours, et toute absence aux évaluations doit être justifiée (voir section *Absences* ci-dessous).
- Veuillez noter que toute reproduction des présentations PowerPoint sur n'importe quel forum/site internet est strictement interdite, tout comme la distribution ou le partage avec un/d'autre/s individu/s non inscrit/s régulièrement au cours, y compris des séances vidéo enregistrées et partagées sur cuLearn. Toute vidéo, ainsi que tout autre matériel fourni par le professeur, est protégé par le droit d'auteur, par le droit à la propriété intellectuelle ainsi que par le droit à l'image, et ce, sans égard au support utilisé.

Absences

- Toute absence à une évaluation doit être justifiée. L'absence à une évaluation sans certificat médical et/ou une autre pièce de justification aura comme conséquence une note de zéro. Le certificat médical doit être émis au plus tard deux jours ouvrables suivant l'évaluation et doit être remis au plus tard 1 semaine après l'examen.
- Le certificat médical doit contenir les informations suivantes : le nom de l'étudiant, la date de l'absence et de retour aux études, la date de la consultation du médecin et sa signature.
- Au cas où l'étudiant s'absentera d'une évaluation avec certificat médical et/ou une autre pièce de justification, il doit contacter le professeur afin de se renseigner au sujet d'une évaluation supplémentaire. Dans des circonstances exceptionnelles qui empêchent l'étudiant de participer à une évaluation (par ex. en cas de certificat médical), à l'étudiant sera offert la possibilité de choisir entre deux créneaux horaires dans les 5 jours ouvrables suivants la date de l'examen, afin de passer l'évaluation manquée. Veuillez noter que ces créneaux horaires seront **strictement** non-négociables. Veuillez noter que *voyages, famille* (ex. anniversaires) et *travail* ne représentent pas des circonstances normalement considérées exceptionnelles. Par conséquent, ces dernières ne peuvent pas être évoquées pour reporter une évaluation plus tôt ou plus tard que la date officiellement prévue.

Courriels

- Les courriels écrits par le professeur proviendront seulement de son adresse professionnelle carleton.ca. Ainsi, les étudiants doivent utiliser leur adresse de courriel Carleton.
- S'il vous plaît, comptez jusqu'à trois (3) jours ouvrables pour une réponse.
- Dans l'objet du courriel veuillez indiquer « FRA3412 [+ votre ligne d'objet] » et inclure votre nom et prénom dans le corps.
- Tout message anonyme ou envoyé par une adresse de courriel qui ne soit pas celle de l'université Carleton sera ignoré.
- Si vous souhaitez demander des renseignements concernant les informations du cours, veuillez d'abord consulter cuLearn, en particulier, le syllabus et le PowerPoint ou vidéo de la première séance 'Introduction et description du cours'.

Calendrier universitaire

Veillez consultez le calendrier universitaire pour connaître les dates administratives importantes de l'année académique et en particulier du semestre d'hiver 2021 :

<https://carleton.ca/registrar/registration/dates-and-deadlines/>

Plagiat et/ou fraude scolaire

Je vous rappelle que le plagiat est considéré une fraude scolaire. L'étudiant qui se rend coupable de plagiat, s'expose à une sanction disciplinaire et académique. Tout étudiant reconnu coupable de plagiat ou d'autres types de triche scolaire peut se voir attribuer la note de zéro pour le travail ET pour le cours. Pour l'information sur le plagiat et l'intégrité académique, consultez SVP le lien suivant : <https://carleton.ca/registrar/academic-integrity>

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in "substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs."

Plagiarism is a serious offence that cannot be resolved directly by the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of "F" for the course.

Useful services available to students

Centre for Student Academic Support: <https://carleton.ca/csas/>

Accommodements scolaires (*Accommodations*)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows

Pregnancy obligation

- Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: <https://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf>

Religious obligation

- Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: <https://carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf>

Academic Accommodations for Students with Disabilities

- If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. <https://carleton.ca/pmc>

Survivors of Sexual Violence

- As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and where survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: <https://carleton.ca/sexual-violence-support>

Accommodation for Student Activities

- Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, see [the policy](#).

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: <https://students.carleton.ca/course-outline/>

Exams (Examinations)

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. No formal examinations will be informally accommodated. All deferral requests have to go through the registrar's office: <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>